

## CAHIER DES CHARGES

### MISSION DE PLACEMENT EN EMPLOI DURABLE

#### PLATE-FORME EMPLOI ENTREPRISE

La finalité de la Plate-Forme Emploi Entreprise est l'intégration en **emploi durable** des personnes en difficulté d'insertion, selon les critères définis par le protocole d'accord du dispositif PLIE (CDI, CDD 6 mois, contrat intérim choisi de plus de 900 heures, entrée en formation qualifiante).

Elle est composée des référents de parcours, des opérateurs en charge du placement en emploi, de la chargée de mission ou de la directrice opérationnelle du dispositif PLIE.

L'opérateur en charge du placement en emploi, assure sa mission par un accompagnement individualisé et méthodique, y compris dans le cas où il est amené à utiliser les techniques d'animation collective.

De fait, il occupe une position centrale dans le dispositif; il est au cœur des relations entre les participants, les référents et les entreprises.

**Ses objectifs sont :**

- **de co-construire le parcours d'accès à l'emploi avec les participants et leur référent, en les aidants à prendre en main leurs démarches de prospection,**
- **d'assurer un suivi et un accompagnement des personnes durant ce parcours et pendant 6 mois après la prise d'emploi ou l'entrée en formation qualifiante,**
- **d'assurer la cohérence des parcours d'accès à l'emploi en fonction des besoins des participants et des potentialités d'emploi du territoire,**
- **de mobiliser les réseaux d'entreprises et de proposer une prospection ciblée selon les compétences des participants dont il est le représentant.**



Le dispositif PLIE est cofinancé  
par le Fond Social Européen



---

Chaque opérateur en charge du placement en emploi conduit sa mission pour un nombre de personnes correspondant aux critères administratifs PLIE validés par le comité de pilotage.

Pour chaque participant, la mission de l'opérateur s'établit sur toute la durée du parcours d'accès à l'emploi qui prend effet lors de l'orientation en Plate-Forme Emploi Entreprise et durant les six premiers mois dans l'emploi ou en formation qualifiante. Il veillera, en lien avec sa structure et l'équipe d'animation du dispositif, au suivi régulier des entrées et informera de toutes difficultés rencontrées. Il recevra chaque participant en entretien dans un bureau individuel, respectant la confidentialité des échanges.

## LA FONCTION DU CHARGÉ DE PLACEMENT PLIE

### L'accueil et l'intégration des personnes en Plate-Forme Emploi Entreprise

Le référent, après avoir validé avec le participant de son positionnement en action de fin de parcours, présente la fiche de prescription en Plate-Forme Emploi Entreprise.

Les membres de cette instance étudient la situation au regard de la plus value que pourront apporter les actions représentées et, dans l'intérêt du participant, nomment l'opérateur en charge du placement.

Les participants engagent leur implication dans les démarches de recherche et de maintien en emploi par la signature d'un accord, pouvant prendre différentes formes, selon l'opérateur (contrat d'action, adhésion, dossier d'entrée, ...). Une feuille d'émargement leur est soumise à chaque entretien ou démarches proposées (entretien de recrutement, participation à une réunion collective, etc.).



Le dispositif PLIE est cofinancé  
par le Fond Social Européen



---

L'opérateur veillera à renseigner :

- la feuille d'émargement avec le participant, et ce, jusqu'à la sortie de l'action
- le tableau de suivi après chaque démarche (entretien avec le participant et positionnement sur des postes
- la fiche individuelle de suivi par participant
- la fiche de suivi des temps passés pour l'action ainsi que son agenda professionnel (avec mention spécifique de l'action PLIE).

Les difficultés spécifiques rencontrées avec les participants, entravant la poursuite de la mission de placement et remettant en cause les chances réelles d'intégration durable (absences répétées aux entretiens, mises en échec des démarches,...) sont soumises aux membres de la Plate-Forme Emploi Entreprise.

Elles peuvent engendrer deux types de décision :

- entretien de « recadrage » avec le référent, la chargée de mission ou la directrice opérationnelle du dispositif PLIE.
- sortie de la Plate-Forme Emploi Entreprise avec poursuite de l'accompagnement par le référent de parcours.

### **La prospection, le placement en emploi et le maintien en poste**

L'intégration en Plate-Forme Emploi Entreprise est synonyme pour les participants, de fin de parcours.

A ce stade, ils ont pu lever l'ensemble des freins majeurs et mettre en œuvre leurs compétences personnelles et professionnelles pour accéder au poste et/ou secteur choisi.



Le dispositif PLIE est cofinancé  
par le Fond Social Européen



---

L'opérateur a pour rôle, dans la co-construction des étapes de prospection, d'aider chaque participant à se positionner clairement et en cohérence avec les potentialités d'emploi.

Il développe également une prospection ciblée, via son propre réseau d'entreprises et/ou démarche de nouvelles entreprises susceptibles d'être intéressées par les compétences du participant.

Le référent du PLIE, assurant la cohérence et l'enchaînement des actions tout au long du parcours de telle sorte qu'il n'y ait pas de rupture, reste un interlocuteur central dans l'avancée des démarches, pouvant mobiliser des aides visant la levée des derniers freins (mobilité, financement de certains frais, formation ponctuelle, etc.). Il poursuit son accompagnement parallèlement aux actions de placement proposées par la Plate-Forme Emploi Entreprise.

L'opérateur effectue un accompagnement à divers niveaux :

- entretien d'accueil et validation du projet d'emploi et des critères de poste recherchés avec signature de l'entrée en action de placement et mise en place de la feuille d'émergence individuelle pour chaque participant,
- entretiens de suivi des démarches de prospection (un minimum de deux entretiens par mois est proposé par l'opérateur), pour lequel l'émergence est tenu à jour,
- propositions de poste de travail (émanant d'une prospection classique ou ciblée) avec aide à la préparation de l'entretien,
- proposition de rencontres avec différents employeurs dans l'objectif de mieux comprendre et appréhender différemment le monde de l'entreprise (ex : rallye emploi, petits-déjeuners, etc.)
- accompagnement, le cas échéant en entreprise (organisation de visites, entretien de recrutement) pour lequel un émergence est tenu à jour,
- Lien régulier avec le participant et l'entreprise dans le cadre du maintien en poste,



Le dispositif PLIE est cofinancé  
par le Fond Social Européen



- 
- Lien régulier avec le référent et point mensuel en Plate-Forme Emploi Entreprise (proposition de sortie positive, d'interventions préventives ou spécifiques en cas de difficultés).

Les objectifs de placement s'élève pour chaque référent à un minimum de 60% des participants accompagnés durant l'action (file active et nouvelles entrées).

Il veillera, en lien l'équipe d'animation du dispositif, au suivi régulier des sorties et informera de toutes difficultés rencontrées.

L'opérateur, ainsi que le réseau d'accueil de sa structure, devront présenter le PLIE, en citer les différents partenaires et préciser la contribution des Fonds Sociaux Européens. La publicité de l'intervention communautaire ainsi que le logo du PLIE Melun Val de Seine sera respectée sur tous les supports à destination des participants et partenaires du dispositif (courriers divers, émargement, convocations, etc.).

### **Les opérateurs composant la Plate-Forme Emploi Entreprise durant l'année 2011**

- XL EMPLOI (opération : « chargé de placement en emploi durable »)
- POLE EMPLOI (opération : « mobilisation des outils de l'agence et placement en emploi durable » prenant en compte entre autre, l'action du « Groupe de Chercheurs d'Emploi »)
- Travail Entraide (opération : « Rallye Emploi » et « chargé de mission entreprise dédié aux chantiers d'insertion »)
- AMANA (opération : « Groupe de Chercheurs d'Emploi »)
- FACE (opération : « accès à l'entreprise »)



Le dispositif PLIE est cofinancé  
par le Fond Social Européen

